

Tableau de Bord - INC

Branche Maladie - Données 2023

INDICATEURS RELATIFS AUX EFFECTIFS REMUNERES

Ventilation par catégorie professionnelle, contrat et sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée **indéterminée et déterminée** (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

(effectifs)	CDI			CDD			TOTAL		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Employés et Cadres	11 717	52 783	64 500	545	2 394	2 939	12 262	55 177	67 439
Informaticiens	2 256	580	2 836	25	2	27	2 281	582	2 863
Ingénieurs Conseils	189	118	307				189	118	307
Agents de Direction	444	506	950		2	2	444	508	952
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	2 039	9 072	11 111	141	529	670	2 180	9 601	11 781
Praticiens conseils	470	1 063	1 533	6	15	21	476	1 078	1 554
TOTAL	17 115	64 122	81 237	717	2 942	3 659	17 832	67 064	84 896

[illegible]

Age moyen et ancienneté moyenne dans l'Institution par niveau et par sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

		Age moyen			Ancienneté moyenne dans l'Institution		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1	45,86	52,09	51,57	9,14	17,84	17,12
	Niveau 2	47,02	49,99	49,57	14,05	16,50	16,16
	Niveau 3	42,64	42,52	42,54	11,68	12,10	12,04
	Niveau 4	45,44	46,30	46,17	17,13	18,73	18,50
	Niveau 5A	44,90	46,09	45,82	16,80	18,67	18,25
	Niveau 5B	47,06	46,17	46,33	19,00	18,78	18,82
	Niveau 6	46,94	47,84	47,61	19,02	20,91	20,44
	Niveau 7	48,27	48,60	48,50	18,12	20,12	19,48
	Niveau 8	49,85	48,86	49,24	19,92	20,17	20,08
	Niveau 9	51,38	50,94	51,11	20,21	22,37	21,55
Informaticiens	TOTAL	45,51	45,32	45,35	16,19	16,67	16,58
	IA	34,86	33,67	34,50	5,14	3,00	4,50
	IB	43,15	42,93	43,11	11,81	9,33	11,35
	IIA	44,29	46,30	44,59	14,40	19,00	15,09
	IIB	43,10	44,08	43,21	14,13	15,23	14,25
	III	43,69	46,53	44,11	14,54	19,67	15,30
	IVA	45,44	49,83	46,32	15,48	22,43	16,87
	IVB	47,61	52,73	48,60	17,66	25,05	19,08
	VA	48,46	48,09	48,38	16,26	17,51	16,51
	VB	48,51	51,37	49,25	16,61	20,18	17,54
	VI	50,13	50,65	50,24	18,00	19,02	18,20
	VII	51,02	50,75	50,95	16,04	17,43	16,41
	VIII	53,35	54,98	53,85	17,45	20,02	18,23
	IXA	55,94	58,00	56,23	19,43	23,75	20,04
	IXB	57,63	53,00	56,83	23,71	21,60	23,34
	X	59,00	51,00	57,67	21,40	10,00	19,50
	TOTAL	47,61	49,96	48,09	16,05	19,40	16,74
Ingénieurs-Conseils		53,44	50,44	52,29	16,83	13,31	15,47
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E	58,00	54,00	56,00	2,00	2,00	2,00
	2E	46,69	46,51	46,55	12,07	12,56	12,46
	3E	45,01	43,93	44,06	12,91	12,71	12,74
	4E	43,46	43,27	43,33	11,97	11,46	11,62
	5E	43,37	41,77	42,26	11,13	12,12	11,82
	6E	43,19	42,29	42,41	11,01	11,23	11,20
	7E	48,72	44,07	44,95	11,91	10,93	11,12
	8E	49,75	53,22	52,32	13,00	16,13	15,32
	9E	.	49,83	49,83	.	18,83	18,83
	10E	55,28	49,14	50,88	11,47	9,39	9,98
	11E	53,48	47,92	50,03	8,72	9,61	9,27
	12E	57,42	53,53	55,65	13,09	10,83	12,06
	TOTAL	46,18	43,52	44,01	11,47	11,62	11,59
Agents de direction		50,31	48,82	49,51	21,59	21,57	21,58
Praticien Conseil		57,49	53,81	54,94	16,78	15,50	15,89
TOTAL		46,41	45,28	45,52	15,77	15,99	15,95

Taux d'emploi de personnes handicapées

Source : Données issues des déclarations DOETH transmises à l'Ucanss - traitement UCANSS

Taux d'emploi	7,81%
---------------	-------

INDICATEURS RELATIFS AUX RECRUTEMENTS

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023.

Méthodologie de dénombrement : Recrutements externes à l'institution et nouveaux recrutements dans l'organisme (concerne tout agent ayant déjà travaillé dans l'organisme et avec lequel un nouveau contrat est conclu)

Recrutements en CDI selon le niveau et le sexe

		CDI		
		H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1	1	8	9
	Niveau 2	21	83	104
	Niveau 3	323	1 547	1 870
	Niveau 4	62	199	261
	Niveau 5A	48	83	131
	Niveau 5B	21	120	141
	Niveau 6	29	36	65
	Niveau 7	18	41	59
	Niveau 8	16	21	37
	Niveau 9	11	14	25
TOTAL		550	2 152	2 702
Informaticiens	IA	1	1	2
	IB	4	2	6
	IIA	6	.	6
	IIB	11	1	12
	III	19	2	21
	IVA	14	4	18
	IVB	6	.	6
	VA	21	7	28
	VB	5	2	7
	VI	.	4	4
	VII	11	4	15
	VIII	2	1	3
	IXA	1	.	1
	IXB			
	X			
TOTAL		101	28	129
Ingénieurs-Conseils		5	3	8
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E			
	2E	9	34	43
	3E	42	299	341
	4E	18	44	62
	5E	27	78	105
	6E	64	468	532
	7E	20	86	106
	8E	.	2	2
	9E			
	10E	22	54	76
	11E	30	22	52
	12E	6	3	9
	TOTAL	238	1 090	1 328
Agents de direction		10	13	23
Praticien Conseil		15	49	64
TOTAL		919	3 335	4 254

Recrutements en CDI selon la famille professionnelle et le sexe

	CDI		
	H	F	TOTAL
Gestion des situations clients	211	1 258	1 469
Contrôle et maîtrise des risques externes	6	9	15
Promotion de l'offre de service	6	13	19
Intervention et développement social	6	77	83
Prévention des risques professionnels et sanitaires	7	17	24
Offre de soins et prise en charge du handicap	215	1 000	1 215
Régulation du système de soins	28	117	145
Analyse et conseil juridique	22	81	103
Optimisation des processus	13	49	62
Gestion comptable et financière	32	63	95
Observation socio-économique	21	19	40
Gestion et développement des ressources humaines	8	92	100
Gestion des systèmes d'information	108	35	143
Information et communication	40	208	248
Assistance logistique	35	94	129
Gestion des moyens matériels	51	31	82
Management et pilotage	110	172	282
TOTAL	919	3 335	4 254

Recrutements - recours à l'intérim

Source : Caisse nationale (hors UGECAM)

Montant des dépenses d'intérim	15 029 502 €
--------------------------------	--------------

INDICATEURS RELATIFS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source : Ucanss - Données issues du tableau de bord de la formation professionnelle des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon la classe d'âge

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Moins de 26 ans (*)	107,74%
De 26 à 44 ans	85,31%
De 45 à 54 ans	81,45%
55 ans et plus	69,31%
TOTAL	81,68%

(*) Note : le taux d'accès à la formation se calcule en rapportant le nombre de salariés (CDD+CDI) ayant bénéficié d'une formation au cours de l'année à l'effectif global (CDD+CDI) au 31/12/2023. De fait, si des salariés en CDD ont bénéficié de formations au cours de l'année et ne sont plus à l'effectif au 31 décembre, le numérateur devient plus élevé que le dénominateur, et le taux dépasse donc les 100 %.

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon le sexe

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Hommes	78,75%
Femmes	82,44%
TOTAL	81,68%

Politique de certification

Source : Ucanss - Données issues des résultats des jurys de formations certifiantes.
Les chiffres concernent les certifications délivrées par l'Ucanss du 1er janvier au 31 décembre de l'année, y compris celles délivrées en janvier aux candidats ayant passé leur examen en décembre de l'année précédente.

	Nombre de salariés certifiés dans le cadre de CQP institutionnels
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

INDICATEURS RELATIFS A LA REMUNERATION

Taux de GVT positif - Calcul en masse

Source : Caisses nationales - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023 et au 31/12/2022

Méthodologie de sélection : Les effectifs à prendre en compte sont les effectifs pour lesquels aucune interruption de contrat de travail n'a été observée entre le 31/12 d'une année N et le 31/12 de l'année de référence. Sur la base de ces personnels, le calcul du GVT positif vise à comparer, individuellement, les composantes pérennes de rémunération pour les agents qui n'ont pas changé d'organisme.

	G	V	T	GVT
Hommes	0,45%	0,31%	0,62%	1,39%
Femmes	0,40%	0,39%	0,67%	1,46%
TOTAL	0,41%	0,37%	0,66%	1,45%

Rémunérations moyennes et médianes annuelles brutes

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023

	Salaire moyen annuel brut	Salaire médian annuel brut
Hommes	46 653 €	39 260 €
Femmes	39 143 €	35 423 €
TOTAL	40 755 €	36 020 €

Taux d'évolution de la masse salariale

Source : Dires - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023 et/ou en 2022

Masse salariale 2022	3 319 843 054 €
Masse salariale 2023	3 321 215 005 €
Taux d'évolution	0,04%

Taux d'évolution de la RMPP

Source : Ucanss - Données issues de la paie

4,31%

Taux d'exécution des dépenses de personnel sur FNGA

Source : Caisse nationale

95,32%

INDICATEURS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL

Pourcentage de salariés à temps partiel

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

	Effectifs travaillant à temps partiel	Effectifs travaillant à temps plein	% effectifs travaillant à temps partiel
Hommes	962	16 153	5,62%
Femmes	11 707	52 415	18,26%
TOTAL	12 669	68 568	15,60%

Heures supplémentaires

Source : Caisse nationale (hors UGECAM)

Montant du compte comptable	6 222 996 €
-----------------------------	-------------

Absences maladie rémunérées

Source : Caisse nationale

Taux d'absence maladie courte durée (moins de 8 jours)	0,93%
Taux d'absence maladie de longue durée (plus de 30 jours)	4,58%
Taux d'absence maladie rémunérée total	6,56%

Grèves

Source : Ucanss - Données déclaratives des organismes au travers de l'application disponible sur le portail de l'Ucanss

Nombre de journées individuelles non travaillées dans l'année pour fait de grève	111 260
--	---------